

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 29

Artikel: Lo tsat que tint la tsandaila
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218878>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1924 pour **2 fr. 50**

en s'adressant à l'administration
9, Pré-du-Marché, à Lausanne.



LO TSAT QUE TINT LA TSANDAILA

MONSU Josué, que l'étai Jui et boute-quan pé Lozena étai on tot fin po veindre et po atseti. Se l'avai étâ tserdzi de veindre lo « Joseph » de la Bibllia, lè z'Ismaélite l'arant pu sè panâ po lau veingt pice. A moins de quaranta, n'èin arant pas z'u onna brequa.

L'avai on valet que s'appelâve Araon et que faliâi l'élèva po que sai bin éduquâ et que pouêssè gagni sa vya. Quand l'è que fut on boquet grand, ie lâi dit dinse :

— Té, Araon, ya tè dégremlhi on bocon. Quand l'è que t'èin arâ gagni atant, revint.

Araon fot lo camp.

Devè lo nè, l'arreve po droumi à n'on velâz po lièin et l'eintre dein on cabaret po medzi 'na liaffetta de soupa devant que d'allâ à lo lhi. Lâi avai lè on gros tsat que sè vint frottâ contre li.

— Oh ! lo biau tsat, que fâ lo dzouveno Jui.

— N'è pas lo tot que d'itre bi, repond lo carbatier, l'è utile assebin. Peinsâde-vo vâi : ie sâ cliéri que soupant et l'ao tint la tsandâila tant que restant à trâblia.

— Vo z'ite pas fou, vo ! Mè faut lo vère po lo crère, fâ Araon.

— Vo frâimo ceint franc que l'è veré, dit lo carbaté.

— Bin se vo voliâi.

Ie mettant lè z'ècouelle su la trâblia. Araon sè site : Lo tsat s'aguelhie su lo manti de la trâblia et sè la bete su son tiu. Eintre sè grâpie de devant, on lâi met la tsandâila allumâje et vait-cé noutron amto que la tint drâte quemet on pequet de paratonnerro sein brontsi tandu tot lo repé.

Lo poûro Araon l'a bo et bin pèsu sè ceint franc et l'è revegnâi tot capot à l'ottô. L'a faliu raconâ à son uère tota clia malapanâie.

— Tè bourlâi pi po on estafié ! lâi fâ Monsu Josué. Ora, s'agit por mè de regagni cliâo ceint franc. Tè, te farâi mi d'appreindre garda-bourrisquo que martchand.

Et Monsu Josué s'èin va et l'arreve devè lo nè vè lo carbaté que l'avai su tant bin eimbéguina son valet.

Vaitié assebin lo tsat que vint sè frottâ à sè tsausse.

— Tonnerre ! lo biau tsat, que fâ Josué.

— N'è pas lo tot d'itre galé, sa repond lo carbaté, l'è utilo assebin. Peinsâde vovâi : ie

sâ cliéri que soupant et l'ao tint la tsandâila tant que restant à trâblia.

— Vo dusse mè preindre po on rido bornican ! lâi repond monsu Josué.

Et donna raison à l'autra, l'ant frêmâ po doû ceint franc. La trâblia messa, lo tsat preind lè tsandâila tandu que lo carbaté sè tagnâi lè couête de dzouïo ein peinsant à cein que l'allâve gagni.

Mâ, ào moment que lo carbaté verive la tita, vait-cé monsu Josué que tré, de sa catsetta onna trappa, que lâi avâi dedein na ratta tota viva, et l'avore sein fère assemblant de rein.

Prrr... vait-cé lo tsat que lâte la tsandâila et que trace avau la trâblia ào dissime galop, que sè met à corrattâ à l'einto dâo pâilo po ratrapâ la ratta. D'ailleu l'a manquâie.

Lo carbaté l'a dû bailli lè doû ceint franc.

CYPRIEN MARGAIN

maître de calligraphie et chef de pensionnat.



UI donc a dit que nous étions au siècle de la réclame ! Quelle prétention ou quelle ignorance ! Sans vouloir disserter sur ce thème, nous allons tout simplement reproduire quelques lignes extraites de notre bonne *Feuille d'Avis de Lausanne* qui, il y a un siècle, ne paraissait qu'une fois par semaine, sur 4 pages d'un modeste in-folio, comme le *Conteur* actuel, que les volumes d'aujourd'hui écraseraient de leurs poids. Tandis qu'il en est temps encore, sauvons ce que nous pouvons.

La réclame autrefois se faisait dans le corps du journal, en même caractères que les annonces officielles et celles des objets perdus à retrouver. Aucune indication de prix. Sans doute, on traitait de gré à gré, on se rendait au bureau de la Feuille, et, séance tenante, à l'aide peut-être d'un tarif manuscrit affiché, les décomptes se faisaient sans hâte, tranquillement, comme cela convenait à une époque relativement... nous disons relativement... peu agitée.

La curiosité publique était déjà fortement sollicitée. On offrait toutes sortes de drogues bienfaitrices. Les occasions de vente à bon marché étaient nombreuses et variées. Le dimanche, les Lausannois fortunés prenaient le bateau « Le Léman » ; les jours précédents, on avait annoncé « une course de l'autre côté du lac, le lieu de débarquement devant être indiqué plus tard ».

En dehors des professeurs des cours de l'Académie ou des établissements publics d'instruction, le nombre des spécialistes était grand. En voici un par exemple qui offre d'enseigner un art nouveau, permettant d'écrire très vite, et qui s'appelle, non pas la sténographie (qu'on avait enseignée à Lausanne en 1818), mais la... calligraphie. Etymologiquement, cela veut dire la belle écriture. Mais un professeur, du nom de Cyprien Margain, la présente sous un autre aspect. On dirait vraiment, à lire le prospectus, qu'il s'agit de la sténographie, et que l'on vient de la découvrir. On rend l'argent à tous ceux qui ne terminent pas leur cours avec succès. Les dames sont spécialement invitées. Le cours de 8 leçons est de 25 livres pour les personnes aisées, et de 12 livres « pour les classes inférieures ». Les leçons se donnent de 6 à 8 heures du matin, de 10 heures à midi, de 4 à 6 h et de 7 à

9 heures. « Les progrès des élèves seront exposés sous verre sur les portes d'entrée de l'institut ».

Le premiers cours a lieu en mars 1827 :

« Cyprien Margain, tenant un pensionnat de jeunes gens au Chemin-Neuf, maison ci-devant Exchaquet, a l'honneur de prévenir qu'il ouvrira le 17 un cours de calligraphie, art nouvellement découvert, par le moyen duquel on apprend à écrire avec une rapidité presque incroyable ; 8 à 12 leçons au plus suffisent pour donner à un élève qui n'aurait pas la plus légère notion de l'écriture une plume correcte et fort belle... »

Quatre ou cinq fois, en des formes aussi variées qu'alléchantes, le professeur revient à la charge. Sa calligraphie est dénommée « la favorite des dames ». L'orthographe n'est pas oubliée : quatre-vingt-dix leçons de deux heures chacune doivent suffire pour se l'adapter. Que les sceptiques « se transportent dans l'institut où ils seront édifiés ». La calligraphie Margain est la « clé de voûte de toutes les promptes et bonnes écritures ; elle forme incontestablement la main des élèves dans tous les âges ».

L'enseignement de la lecture n'est pas négligé :

« Bientôt, on pourra dans cet institut apprendre à lire en trente heures, mêmes les personnes qui de leur vie n'auraient pu apprendre, pourvu toutefois qu'elles possèdent leurs facultés intellectuelles... » Il y a aussi des cours d'architecture ; on apprend « la construction des places fortes et villes de guerre », et l'on réserve même une place à ceux qui se sentiraient des dispositions pour obtenir le grade d'officier d'artillerie ou de génie.

Les prospectus de M. le professeur Pethoud qui, il y a quarante ans, allait de ville en ville pour permettre à chacun le redressement esthétique de son écriture, étaient bien plus modestes que ceux de cet excellent Cyprien Margain. Il ne faut pas trop médire de notre époque en soupirant : « Ah... dans le bon vieux temps... »

L. Mogeon.

EN APERCEVANT LE LÉMAN



ÉTAIT un petit bonhomme de sept ans, à l'air éveillé, aux gestes vifs. Il venait du Pays d'Enhaut, avait grandi au milieu des verts pâturages et des croupes boisées de sapins. Jamais encore il n'était sorti de son district.

Pour la première fois il prenait le M.-O. B., le gracieux train électrique, trait d'union entre l'Oberland sévère aux sommets géants et la Riviera vaudoise au soleil méridional. Le gosse, cela va sans dire, était vissé à la fenêtre. De sa voix claire et perçante, il commentait le paysage ; les gorges étroites du défilé de la Tine, le frais vallon d'Allières, les traces restées de l'avalanche aux Cases, puis l'obscur souterrain de Jaman.

Au sortir du tunnel, l'enfant se précipite à la portière. Entre les sapins, dans le lointain, quelque chose de bleu apparaît, se précise, puis s'étale à l'horizon au pied des montagnes majestueuses. Extasié, le garçonnet regarde sans comprendre, puis, brusquement se retournant, il claironne :